



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du **19 décembre 2018** à 18.30 heures

Le dix-neuf décembre deux mille dix-huit à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 13 novembre 2018, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Nathalie GROS-CHAREYRE, Françoise DUGARET, Claudette BRUNEL, Lucien TOPIE, Lucien VIGOUROUX, Chantal VILLANUEVA, Pascale BOUILLEVAUX, Olivier PENIN, Pierre DEUSA, Rosine ALLOUCHE-LASPORTES, Michel BRETON, Roselyne BRUNETTI, Marièle BOURY, Guillaume PIERRE-BES, Robert GOURDEL, Gilles LOUSSERT, Léopold ROSSO, Annie BRACHET, Hervé SARGUEIL, Philippe PARASMO, Sophie PELLEGRIN-PONSOLE, Patricia ARENT.

Pouvoirs : David SAUVEGRAIN à Robert CRAUSTE
Marie-Christine ROUVIÈRE à Nathalie GROS-CHAREYRE
Anne-Marie BINELLO à Roselyne BRUNETTI
Yvette FLAUGÈRE à Patricia ARENT
Alain GUY à Hervé SARGUEIL

La Commission « développement économique et touristique » s'est réunie le 20 novembre 2018.

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45 ☎ 04-66-51-03-99		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
29	24	25
DELIBÉRATION N° 2018-12-14		
Secrétaire : Chantal VILLANUEVA		
ONT VOTÉ		
POUR	CONTRE	ABST.
28	0	0

Mme ARENT ne participe pas au vote

Objet :

**Occupation du
domaine public
Budget commune
Marchés
communaux**

La présente décision sera affichée ou consultable en mairie, publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2019
MARCHES COMMUNAUX			
<i>Centre-ville</i>	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Titulaire : basse saison (le mètre linéaire)	2,10 €
	1/1 au 30/3 et du 1/10 au 31/12 inclus	Passager : basse saison (le mètre linéaire)	2,60 €
	1/4 au 30/9 inclus	Titulaire abonnement saison (le mètre linéaire)	2,60 €
	1/4 au 30/9 inclus	Passager : haute saison (le mètre linéaire)	5,60 €
<i>Boucanet</i>	10/06 au 15/09 inclus	Titulaire : Abonnement en haute saison (mètre linéaire)	3,80 €
	01/01 au 09/06 inclus et du 16/09 au 31/12 inclus	Titulaire et passager basse saison (le mètre linéaire)	1,90 €
	10/06 au 15/09 inclus	Passager haute saison (le mètre linéaire)	5,60 €
<i>Port Camargue</i>	12/6 au 11/9 inclus	Titulaire abonnement saison (le mètre linéaire)	6,00 €
		Passager (le mètre linéaire)	6,00 €

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20181219-DELIB2018-12-14-DE
Date de télétransmission : 20/12/2018
Date de réception préfecture : 20/12/2018

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2019
MARCHÉ PRODUCTEUR ET BIO	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Titulaire : basse saison (le mètre linéaire)	2,00 €
	1/4 au 30/09 inclus	Titulaire - Abonnement saison (le mètre linéaire)	2,50 €
	1/1 au 31/3 inclus et du 1/10 au 31/12 inclus	Passager - basse saison (le mètre linéaire)	2,50 €
	1/4 au 30/09 inclus	Passager - saison estivale (le mètre linéaire)	5,50 €

Sous la présidence du Dr. Robert CRAUSTE, Maire,

Le Conseil municipal, après délibération, **se prononce favorablement** sur ces tarifs et **d'autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'occupation du domaine public.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Docteur Robert CRAUSTE

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20181219-DELIB2018-12-14-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2018
Date de réception préfecture : 20/12/2018